

Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N° 25

AVRIL - MAI
2019



Retour en images à Villaz



Cérémonie des vœux du maire. L'équipe municipale pour la cérémonie des vœux du maire, le vendredi 18 janvier 2019, a salué Véronique MEGARD pour son départ en retraite et a accueilli officiellement Valérie URIER, notre nouvelle DGS ; en la présence de Laure TOWNLEY-BAZAILLE, vice-présidente du conseil départemental de Haute-Savoie.



CCAS Comme chaque année, le CCAS organisait le dimanche 3 mars 2019, le traditionnel repas des aînés avec une animation dansante.



Assemblée Générale du Club des Seniors. Le 26 janvier 2019, nos seniors ont renouvelé le bureau du club avec de nouveaux membres entrants toujours placés sous la présidence d'Hélène SONNERAT qui rêve de passer le relais à un-e jeune retraité-e.



Portes ouvertes à la maison des compagnons
Les 18, 19 et 20 janvier 2019, la Rosaie ouvrait ses portes. Les élus sont allés à la rencontre des jeunes apprentis de l'Association des Compagnons du Devoir et du Tour de France, présentant leurs métiers.





LE MOT du maire

Chers amies et amis de Villaz,

Le recensement vient de se terminer, je souhaite vous remercier vivement pour votre active participation à cet acte civique utile pour déterminer la population de notre pays, définir les moyens de fonctionnement et prendre des décisions adaptées pour nos communes.

Seulement 1,7 % des logements n'ont pas répondu ou ont refusé leur participation ce qui est remarquable, je tiens aussi à féliciter toute l'équipe du recensement pour ce beau résultat.

Au-delà vous avez aussi facilité le travail en répondant à quasiment 80 % par internet ce qui est aussi remarquable par rapport à d'autres communes.

Notre population municipale (les personnes dont la résidence habituelle est à Villaz) sera finalement de 3 226 habitants soit sensiblement au-dessous de la population prévisionnelle de L'INSEE reçue ce début d'année qui était de 3 465 habitants.

Notre croissance démographique s'est donc déjà ralentie ces dernières années et le seuil des 3 500 habitants déterminant pour plusieurs domaines s'éloigne. Parmi ces domaines il y a les changements pour notre comptabilité communale, le nombre de nos élus mais surtout la Loi SRU imposant la construction de 25 % de logements sociaux (je rappelle 25% de la totalité de nos logements !).

Un peu de répit pour l'application de cette Loi va donc nous être accordé en éloignant l'échéance des possibles pénalités sans toutefois remettre en cause la démarche d'accélérer la construction de ces logements sociaux présentée lors de notre réunion publique pour la révision de notre PLU.

L'activité de nos élus s'est beaucoup concentrée sur le budget ces dernières semaines en vue du vote le 25 mars, une nouvelle fois sans augmentation de la fiscalité locale. Notre fonctionnement inclura un recrutement au service technique et un renfort pour la bibliothèque. Nos investissements s'élèveront à plus de 3 M€ incluant les reports 2018 et le remboursement du capital de la dette.

Par ailleurs, je souhaiterais également vous remercier pour la compréhension que très majoritairement vous montrez dans un contexte où les travaux communaux ou privés sont nombreux sur notre commune.

Je souhaiterais aussi revenir sur la foire aux bestiaux, manifestation traditionnelle tant attendue chaque année, et qui n'aura pas lieu en 2019, pour rappeler que la commune n'est pas organisatrice mais met "seulement" à disposition les espaces publics et participe aux dispositifs de sécurité et de stationnements. Souhaitons que l'association Villaz Foire Animation puisse réactiver ce beau moment de la vie locale pour 2020 après cette année de répit.

Après cet hiver clément, je vous souhaite un très beau printemps à toutes et à tous.

Votre maire

Christian MARTINOD

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Paris, adjointe au maire / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélia Gomila-Patty, adjointe au maire / Sylviane Baud, adjointe au maire / Pascale Debruères, conseillère municipale.

Ont participé à ce numéro : Roger Bonazzi, conseiller délégué / Christian Frisson, conseiller municipal / Sylvain DUNAND-CHATELET, conseiller municipal et correspondant défense

Crédits photos : Mairie / Les associations / Olivier Volpé ; Pierre Allard-Métral ; Guillaume Glénot et un merci tout particulier à M. et Mme Vagnotti pour leur enthousiasme à venir photographe chaque événement villazoïse et surtout pour la qualité de leurs photos, en espérant que ce partenariat durera encore longtemps.

CONICIO, un expert du design industriel et de l'ingénierie



L'équipe CONICIO autour du dirigeant Vincent Schmitt

CONCEPTION DE PRODUITS INNOVANTS

Implantée dans la zone des Futaies, la société CONICIO est un bureau d'études réputé en design industriel et ingénierie mécanique et matériaux. Son dirigeant-fondateur Vincent Schmitt, diplômé de l'INSA Lyon et de l'Université Technologique de Compiègne, débute en 2011 à la pépinière Galiléo du Parc Altaïs à Chavanod, accompagné à la création de l'entreprise par Initiative Grand Anney. En 2014, il s'implante à Villaz, au rez-de-chaussée de l'actuel bâtiment avec 2 salariés.

Aujourd'hui, 10 personnes composent un effectif jeune et dynamique issu des meilleures écoles scientifiques et de design. Ils travaillent en coordination totale avec Vincent Schmitt. « Lorsque nos clients industriels confient à CONICIO la conduite d'un projet de la création à l'industrialisation de leur nouveau produit, ce qui fait notre force c'est de marier les compétences du design et de l'ingénierie avec une expérimentation sur des prototypes réalisés et testés dans notre propre atelier ou directement avec les utilisateurs finaux ! C'est bien évidemment un plus et une garantie de fiabilité appréciés par

nos clients tels que le groupe Seb, Mecalac, Pfeiffer Vacuum, Mobalpa ou encore Omron Adept Technologies lors de la conception d'un robot d'intervention chirurgicale ».

L'ambiance est studieuse, œil vissé sur les ordinateurs et logiciels de design, calculs et algorithmes de simulation, tests de résistance aux chocs, fabrication additive en impression 3 D pour la réalisation de pièces unitaires et de pré-séries...

Dans un souci de diversification, CONICIO vient d'acquérir la société Klavier-Roller de Saint-Jorioz qui produit des engins motorisés uniques au monde pour le transport et la manutention des pianos de concert. Marché de niche et international c'est un atout supplémentaire pour cette PME villazoise en croissance.

Vice-Président de la plate-forme d'initiative locale du Grand Anney (acteur de référence de l'accompagnement et du financement de la création et de la reprise d'entreprises), soutenu par le Grand Anney, Vincent Schmitt est très impliqué dans le développement économique de son territoire.

Bienvenue à 3 nouvelles entreprises

COCOA VALLEY CHOCOLATS

Production de chocolat. Vente aux particuliers et aux professionnels

Serges Ngassa
270 route de la Filière
74370 Villaz
06 27 83 52 90
<https://cocoavalley.fr>

VÉRONIQUE MIGEON

Coach PNL (programmation neuro-linguistique), Développement Personnel et Professionnel, Conseil en organisation et Ressources Humaines

125 chemin de l'Épine
74370 Villaz
06 07 14 39 88
www.veronique-migeon-coach.com

STAN INFORMATIQUE

Assistance et dépannage informatique à domicile, Création de sites internet

Stanislas Cointepas
135 chemin de l'Épine
74370 Villaz
06 30 01 04 84
scointepas@free.fr

Un plan d'adressage pour Villaz

Les plus anciens habitants de Villaz se souviennent de l'époque où les adresses étaient uniquement basées sur le nom du lieu dit. Avec le développement de la commune, il a fallu nommer les rues et les chemins, et numéroter les habitations ; ce fut fait durant les années 90, la numérotation métrique étant choisie. Cependant, avec le temps, cette numérotation s'avère imparfaite et ne permet pas toujours d'assurer les services de proximité dans les meilleures conditions, en association avec les moyens modernes de géolocalisation :

- permettre l'accès aux soins et faciliter l'intervention rapide des secours (pompiers et ambulances) et des services de sécurité,
- assurer la bonne distribution du courrier et la bonne livraison des colis aux administrés et aux entreprises,
- permettre le développement des services à la personne (accompagnement des personnes âgées, assistance dans les actes du quotidien, etc.).

En particulier, certaines voies en antenne ou en dérivation mériteraient une dénomination propre afin de supprimer tout risque d'erreur, et ainsi faire gagner du temps. Mais la grande majorité des adresses devrait être conservée.

La commune de Villaz a donc décidé de mettre en conformité son adressage, selon les préconisations de la Régie de Gestion des Données des Pays de Savoie (cahier des charges commun à La Poste, à l'IGN, au SDIS et à la DGFIP). Une mission a été confiée au cabinet CICL de Villaz. Un petit groupe associant des élus et membres extérieurs a été constitué pour accompagner ce projet. N'hésitez pas à faire remonter d'éventuels problèmes que vous rencontreriez. Une fois ce travail réalisé, les personnes concernées par un changement d'adresse seront informées de l'ensemble des démarches à effectuer auprès des différentes administrations et organismes.

Des travaux route des Provinces

La réalisation des programmes immobiliers du Pré du puis et de champ Puget nécessitent le renforcement du réseau d'évacuation des eaux pluviales. En effet, le réseau actuel n'est pas suffisant. Les travaux vont consister en la pose d'une canalisation de 600 mm, à une profondeur comprise entre 1,65 et 3 m.

Les travaux vont se dérouler entre le mois de mai et le 14 juillet.

Une précision qui a son importance : la plus grosse partie de la dépense correspondant à ces travaux sera assurée par la taxe d'aménagement majorée payée par les promoteurs des 2 programmes immobiliers.



Travaux route des Provinces pour les deux projets immobiliers en cours.

Expérimentation de modification de circulation

Les travaux évoqués précédemment vont nécessiter de restreindre la circulation. Il sera profité de cette opération pour expérimenter, durant la période des travaux, une mise en sens unique montant de la totalité de la route des Provinces : de la route du pont d'Onnex jusqu'au carrefour avec la route du Félan. Parallèlement, des simulations d'aménagement de la route du Félan seront mises en place. Ces essais seront utilisés pour la définition des aménagements définitifs de la route du Félan qui interviendront en 2020. Les riverains seront associés à cette étude.

Cette démarche a pour objectif de trouver la meilleure solution pour absorber la circulation supplémentaire liée aux nouveaux programmes immobiliers.



Jardiniers... et maraîchers à Villaz



Le jardin de Guillaume Glémot

LE PETIT MIRACLE DE LA GRAINE...

Originaire de Nantes et villazoïse depuis quelques années, Guillaume Glémot possède des racines bien ancrées dans la terre. Ses grands-parents étaient agriculteurs en Bretagne et son père a toujours cultivé un grand jardin pour nourrir la famille. Enfant, il aimait passer de temps au jardin, faire ses expériences de cultivateur en herbe... Il a suivi le sillon et est devenu ingénieur agricole. Au départ, il était spécialisé dans la "production animale", l'élevage pour parler plus simple et moins technique... Il a aussi travaillé sur la production de fourrage et donc sur la prairie et l'entretien des sols. Depuis 2015 il est Conseiller agronomie – fourrage à la Chambre de l'agriculture à Annecy. Habitant en appartement, il s'est rapidement mis à la recherche d'un terrain à louer pour faire un jardin. Pas facile à Villaz... Il a finalement trouvé aux Ollières, un ancien jardin au milieu des champs. Si son père cultive un "jardin classique, bien ordonné, à l'ancienne", Guillaume veut comprendre "comment fonctionne le sol" et cherche à le rendre le plus vivant possible. Il faut dire que son jardin de 100 m² n'est pas tout près, qu'il n'a pas beaucoup d'eau à disposition et pas énormément de temps à y consacrer. Il opte donc pour la permaculture et fait un jardin « un peu particulier » dit-il

avec simplicité, « pas de fertilisants, pas de pesticides, pour laisser la place à un cortège d'animaux qui font vivre le sol ».

Pour le manque d'eau, il utilise le paillage qui retient l'humidité du sol autour des plantations, organise des allées de façon à ne jamais piétiner les parties cultivées et donc laisser le sol profiter de l'équilibre qui se crée entre la faune et la flore. Il aime réfléchir, chercher, organiser et se réjouit « du petit miracle de la graine, qui pousse, se développe pour donner des légumes et des graines de nouveau ».

Réaliste, il dit : « on apprend petit à petit des erreurs, des déceptions, des succès... ». Dans son jardin maraîcher, il y a aussi de la paille, des cailloux, des fleurs, un hôtel à insectes et un peu de place pour venir prendre un peu de bon temps avec sa compagne et son fils de 2 ans.

Dans son appartement à Villaz, devant les baies vitrées, il y a des étagères bricolées pour faire ses semis à l'abri des petites mains de Zac mais, au soleil et dans la cave, les pommes de terre et les conserves faites avec les légumes du jardin.

De Villaz justement, il dit « c'est un village assez parfait. On a tout, des commerçants qui font de bons produits, le médecin, la crèche... ». Mais il s'inquiète « Va-t-on savoir trouver ce subtil équilibre pour évoluer tout en préservant ce côté campagne ? ».

QUELQUES LIVRES QUE VOUS TROUVEREZ À LA BIBLIOTHÈQUE

- "Un jardin économe en eau" d'Olivier de Vleeschouwer
- "Le jardin plaisir avec les enfants" Le guide Terre vivante de l'autonomie au jardin
- "Mon petit jardin en permaculture" de Joseph Chaufferey
- "J'arrache ou je laisse pousser ?" de Bärbel Oftring
- "Les clés d'un sol vivant" de Blaise Leclerc



OLIVIER ET BRIGITTE VOLPÉ À ONNEX

Située au hameau d'Onnex, la ferme d'Olivier et Brigitte Volpé, tous les villazois de retour d'Annecy passent à côté. On peut ainsi suivre le rythme et la variété des plantations.

Le couple a repris l'exploitation du grand-père et pratique la polyculture : maraîchage et élevage, avec, depuis quelques années, l'aide de leur fils aîné qui reprendra le flambeau plus tard.

Les cultures se font à Onnex et aussi sur des terres à Annecy le Vieux. Au total : 5 hectares. Mais le développement urbain les inquiète, il n'y a plus assez place, trop de constructions, surtout à Annecy-le-Vieux.

Ils se fournissent en plants chez un grossiste et essaient d'utiliser le moins possible de produits phytosanitaires après la plantation. Ils cultivent de nombreux légumes de saison, haricots, salades, poireaux, courgettes, tomates... qu'ils vendent essentiellement sur les marchés le mercredi à Annecy-le-



Les serres d'Olivier Volpé

Vieux et le samedi à Annecy. Ils ont tenté de faire des légumes moins connus comme les topinambours, le chou kale ... mais pour eux, ce sont des effets de mode dont les acheteurs se désintéressent vite.

Pour les Volpé, « il faut être né dedans pour vivre de la ferme, ça aide » et plus qu'un métier « c'est un mode de vie ». David, leur fils, sourit et opine du chef.

LE JARDIN DU FÉLAN

Le "jardin" de Pierre Allard-Métral est réparti sur plusieurs endroits au chef-lieu. Il s'étend depuis quelques mois sur 5 500m² au total. Quand l'entreprise dans laquelle il travaillait avec plaisir depuis 39 ans a été rachetée, que les plans sociaux se sont succédés, il s'est dit qu'il était grand temps de partir développer une autre activité qu'il affectionnait déjà : le maraîchage. En effet ses parents étaient agriculteurs et sa maman faisait le marché à Annecy. Pierre a aidé puis s'est impliqué de plus en plus et y a récolté « le virus du maraîchage » explique-t-il.

En 2017, il prépare la terre, crée un site Internet et début novembre c'est l'ouverture officielle.

Il organise un système de précommande à partir de son site Internet. Du mardi au jeudi les clients passent leur commande et le vendredi en fin d'après-midi ils récupèrent les paniers sur place. C'est pour lui une garantie de mieux gérer et de satisfaire tout le monde.

Il cultive des légumes de saison et aime tenter des nouvelles variétés comme les betteraves Chioggia bicolores, les carottes jaunes, blanches, rouges.

Pour cultiver, « Je ne suis pas "produit", explique-t-il, à part le fumier et le compost ».

La plupart du temps il travaille seul, et même si le rythme est soutenu, il n'a plus « le stress de devoir gérer une équipe en entreprise ».



Vente au Jardin du Félan

A L'INTERFACE DU RURAL ET DE L'URBAIN

Jardins ouvriers, familiaux, partagés, quelle que soit l'appellation, cette activité nous rappelle ce temps pas si lointain où le jardin, près de la maison, faisait partie du fonctionnement familial. De nos jours, les jardinières et les jardiniers logent, le plus souvent, dans un habitat collectif et consacrent une partie du week-end et parfois les soirées à leur parcelle.

Les 10 parcelles de 48 m² de la commune sont occupées depuis le début de la mise en place de cet espace, et chaque fois qu'une parcelle se libère, elle trouve aussitôt preneur. Les motivations sont multiples : compléter leurs ressources alimentaires pour certains, désir de cultiver des produits sains pour d'autres.

Quelles que soient les motivations, le jardinage permet de retrouver un ancrage au temps, aux saisons et favorise les échanges. Désormais ces jardins sont considérés comme des éléments à part entière dans les politiques de la ville, d'urbanisme et d'environnement. Pour les usagers, c'est un espace de plaisir et de liberté.

Budget 2019, un fonctionnement maîtrisé et un investissement soutenu

LES FINANCES COMMUNALES

Lundi 25 mars, le conseil municipal a voté le budget primitif de l'année 2019 ; il s'élève à 6 418 968 €.

Les dépenses de fonctionnement progressent sensiblement afin de prendre en compte les nécessités du service public ; le développement continu de Villaz induit des besoins nouveaux à satisfaire : petite enfance, école, centre de loisirs, vie sociale et associative, déplacements et réseaux...

Une rigueur de gestion permet néanmoins de ne pas augmenter les taux des impôts locaux, ni de recourir à l'emprunt ; elle dégage une marge importante pour alimenter le budget réservé aux investissements. Les travaux programmés concernent la poursuite des projets structurants, principalement la voie douce aux Vignes et l'achèvement des équipements du Varday ; en même temps, le lancement de projets nouveaux est prévu comme la sécurisation de certains points noirs de circulation ou l'aménagement d'une salle intergénérationnelle.

FONCTIONNEMENT Équilibré à 3 372 089 €

Les dépenses de personnel : 1 011 000 €

Actuellement les services municipaux fonctionnent avec 22 agents pour les missions suivantes : accueil, gestion administrative, entretien bâtiments et voirie, école et cantine, encadrement sportif des jeunes, accueil à la garderie périscolaire. Cet effectif sera renforcé en cours d'année par deux recrutements pour tenir compte de l'évolution des besoins de la population : un agent pour remplacer le technicien parti au Grand Annecy. Un 2^e agent rejoindra la Bibliothèque qui fonctionne jusqu'ici uniquement avec des bénévoles ; la mise à disposition d'un professionnel renforcera l'équipe et pérennisera ce service public de la Lecture, essentiel à l'épanouissement des enfants comme des adultes.



Les charges générales : 924 600 €

Outre les dépenses courantes d'entretien, maintenance, assurances, ce poste recouvre l'aide financière importante (116 000 €) apportée aux associations, nombreuses et vitales du village (crèche, garderie périscolaire, centre de loisirs, activités du FJEP, club de foot...)

Les charges diverses et dépenses imprévues : 474 949 €

Les intérêts de la dette communale s'est réduite par rapport à 2018, deux emprunts ayant pris fin : 84 100 € d'intérêts pour quatre emprunts restant à courir. La capacité de désendettement de la commune est de 2,64 années alors que le seuil d'alerte est à 8/10 ans

Un autofinancement prévisionnel se dégage à hauteur de 961 540 €. Il correspond à l'excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts sur les ménages	702 600 €
Dotations de l'Etat	323 000 €
Attribution de compensation du Grand Annecy (dont fiscalité professionnelle)	610 427 €
Revenus d'immeubles	148 000 €
Compensation financière genevoise	225 000 €
Recettes diverses/Produits des services, du domaine et financiers, autres taxes et participations	593 732 €
Excédent de fonctionnement 2018 reporté	779 930 €

INVESTISSEMENT Équilibré à 3 046 879 €

L'un des secteurs prioritaire est la sécurisation des voies de circulation pour les voitures, cyclistes et piétons.

1 200 000 € sont affectés aux projets suivants :

- poursuite du projet de liaison douce des Vignes et achèvement du parking du Varday
- aménagement du carrefour de Grattepanche,
- réalisation de trottoirs à Rossand-Catton
- sécurisation de l'arrêt de bus d'Onnex.
- L'aménagement de la route du Félan sera lancé
- la sécurisation de l'entrée du village au niveau de la Route du Porcheron/route du Pré Fleuri va être étudié.
- De nouveaux tronçons de voirie vont être classés en zone de vitesse 50 avec la signalétique appropriée pour apaiser la circulation.
- Parallèlement à ces lourds investissements, sont réalisés des travaux courants d'entretien des bâtiments, des voies et des équipements sportifs.

En matière de patrimoine communal, l'entretien et la valorisation des bâtiments et équipements sont réguliers. De nouveaux projets sont aussi prévus. Total 900 000 €

- 135 000 € pour l'aménagement d'une salle multigénérationnelle au sous-sol de l'ancien presbytère,
- 371 000 € pour l'achèvement des vestiaires du stade
- 70 000 € pour la rénovation du rez-de-chaussée de la mairie -service Accueil.
- Une salle d'activités sportives est envisagée aux Cruets ; une étude va être conduite pour évaluer les besoins avec les partenaires associatifs.

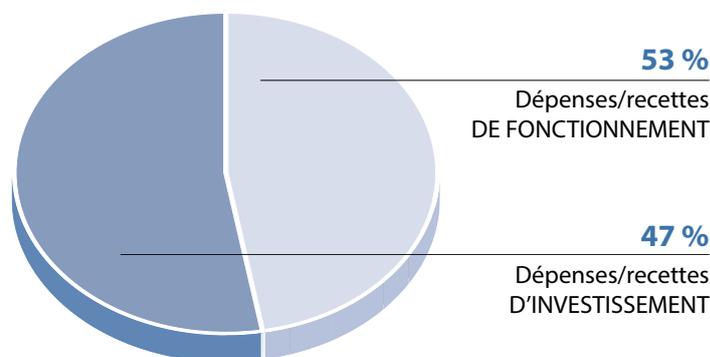
Le remboursement de l'annuité d'emprunt-partie capital s'élève à 144 000 €.

L'étude de l'aménagement du centre village se termine ; le projet doit être présenté prochainement aux habitants.

Toutes ces dépenses d'investissement sont couvertes par des recettes d'investissement

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Autofinancement	961 540 €
Dotations (taxe d'aménagement et FCTVA)	355 000 €
Divers	3 700 €
Excédent de fonctionnement et résultat du compte de gestion	1 287 719 €
Subventions	438 920 €



CCAS

Le conseil municipal et le CCAS ont organisé le traditionnel repas des Seniors. Nos aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes autour d'un repas, très apprécié, pour passer un bon moment ensemble. Après un petit discours d'accueil par le maire, 5 doyennes et 1 doyen ont été honorés et félicités.

L'après-midi, un musicien a fait vibrer la salle au son de chansons qui sentaient bon les années 60/70 ; certains ont même dansé !

Le CCAS de Villaz et le centre de soins de Bon Attrait ont renforcé leur partenariat (ils fournissent déjà les repas scolaires) en proposant aux villazoïses de plus de 70 ans de

prendre un repas sur place tous les lundis. Cette action sera possible dès le 1^{er} avril 2019 selon les modalités suivantes : accueil à partir de 13h; prix du repas 9,90 € hors boisson et café, paiement directement sur place le lundi.

Inscription impérative avant midi, le vendredi précédent le repas, auprès du secrétariat de la mairie au 04 50 60 61 64.

Le conseil municipal en bref

Séance du 26 novembre 2018

- Le taux pour 2019 est fixé à 5% sur l'ensemble du territoire communal. Les exonérations décidées antérieurement restent en vigueur.
- Acquisition de parcelles pour une surface totale de 323 m² à Onnex afin de renforcer la desserte électrique par ENEDIS dans la ZA de la Fillière.
- Rétrocession des espaces communs du lotissement de la Chaîneraie à la Commune suite à la réalisation des travaux par le lotisseur.

- Acquisition d'une parcelle de 246 m² pour régularisation de l'emprise de la chaussée sur un terrain privé.
- Avenants aux marchés de travaux pour l'extension des vestiaires au Varday pour un montant de supplémentaire de 514 487,50 €. Voté à l'unanimité des membres présents et représentés - 1 voix contre.
- Dépôt d'une déclaration préalable pour installation d'un auvent pour l'entrée du pôle médical.

- Approbation du plan de déneigement 2018-2019 sur le modèle du plan 2017-2018.

- Avis positif pour admettre en non-valeur des sommes dues à la Commune pour un montant total de 1545,92 €

- Approbation du périmètre des compétences obligatoires et facultatives du Grand Annecy

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site internet : www.villaz.fr



Pour fêter l'arrivée du printemps, l'équipe de l'APE organise la 2ème édition de la boum des enfants samedi 6 avril. Les enfants défilent déguisés dans le village, avant d'aller se déhancher dans la salle des fêtes.

Les ventes de pains au chocolat et les APE-rosés vont bientôt être de retour. Nous préparons aussi la fête de l'école et nous vous réservons des surprises ! Guettez les affiches à l'école ou suivez notre page Facebook !

Nous avons besoin de votre soutien, via l'adhésion à l'association, la participation à nos manifestations, mais aussi en venant nous aider à organiser ces événements. L'APE existe pour les enfants, mais elle existe essentiellement grâce à vous ! N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir dans l'association ou partager vos idées.

Contact : apevillaz@gmail.com ou via notre page Facebook : <https://www.facebook.com/apevillaz74/>



CARESSSES ET BOULES DE POILS

Une nouvelle association vient de se créer à Villaz

Dans les couloirs de certaines maisons de retraite vous pourrez croiser des boules de poils vifs et câlins, des maîtres à l'écoute, des résidents amusés ou attendris et un encadrement présent et actif. Il s'agit des actions menées par les Chiens Visiteurs.

L'association visite chaque mois un Foyer d'accueil médicalisé à Meythet et 5 EHPAD sur le bassin annécien.

Caresses et Boule de Poils cherche de nouveaux bénévoles pour répondre à de nombreuses demandes. Si vous souhaitez pratiquer une activité pleine d'émotions et enrichissante, rejoignez les !

Mail : contact.cbp74@gmail.com - Tél : 06 85 27 72 28

CRÈCHE LES RENARDEAUX

A l'occasion du festival Cinémino, les grands sont allés voir "La Cabane aux oiseaux" à Thorens. Ce film d'animation destiné aux plus petits met en image des livres pour enfants.

Parmi les projets, l'équipe de la crèche prépare le Carnaval sur le thème la nature.

La participation des parents à la vie de l'association est très importante ; la crèche a aussi vocation à inciter à la réflexion et à favoriser les échanges.

Des soirées thématiques "regards croisés" sont organisées pour débattre entre parents mais aussi avec les professionnelles. La prochaine soirée sera organisée en avril et aura pour thème "La place de l'enfant dans la société d'aujourd'hui".

Toujours dans l'idée de créer du lien, un "café parents" est régulièrement organisé le matin, l'occasion de discuter autour d'une boisson chaude après avoir déposé son bout de chou.



L'ÉPANOUISSEMENT DE DEUX GÉNÉRATIONS ÉCHANGER ET TRANSMETTRE



Les ateliers sont un lieu d'échanges et de transmission de savoir-faire, mais également de valeurs et de lien social.

Les enfants peuvent s'y découvrir des talents, développer leur dextérité manuelle en réalisant des objets. Ces "chefs d'œuvre" leur sont restitués en fin d'année de même que leur est délivré un certificat d'initiation aux métiers manuels.

La relation intergénérationnelle qui s'y développe permet l'épanouissement des deux générations qui échangent et travaillent ensemble à la création manuelle, celui qui transmet et celui qui reçoit. Les femmes et les hommes de métiers retraités, par leur investissement dans les associations, retrouvent une utilité sociale leur permettant de "Mieux Vieillir".

FJEP

A vos agendas !

- **Remise des médailles et résultats de l'activité ski enfants**
Jeudi 4 avril à partir de 17h à la salle des fêtes



Dernière sortie de ski de la saison

- **Fête de la musique le samedi 15 juin** : la soirée musicale débutera vers 16h30 avec un concert de l'école de musique puis se succéderont les groupes invités.
Restauration et boissons dès 18h
- **Semaine théâtre des enfants du 23 au 28 Juin** :
4 pièces en alternance : Noce de cœur; Micmac chez les Gaulois; L'héritage presque parfait; L'homme canon.
Séance dès 20h salle des Fêtes.

LA PAROISSE

- Dimanche de la Parole : 7 avril à Nâves à 9h. Matinée de catéchèse rassemblant les enfants de 7 à 11 ans de nos 5 communautés.
 - Dimanche 14 avril : fête des Rameaux. Messe à Villaz à 10h
 - Jeudi 18 avril : Jeudi Saint. Messe à Nâves à 20h
 - Vendredi 19 avril : Vendredi Saint, messe à Argonay à 20h
 - Samedi 20 avril : Samedi Saint, Veillée Pascale, messe à Thorens et à Cuvat à 20h30
 - Dimanche 21 avril : fête de PAQUES, messe de la Résurrection à Villaz à 10h.
 - Dimanche 12 mai : Première Communion, à 10h à Villaz
 - Jeudi 30 mai : fête de l'Ascension, messe à Pringy à 10h, au jardin
- Chaque 3e dimanche du mois, à 10h30 au presbytère devant l'écran, retransmission de la messe télévisée pour les personnes se déplaçant difficilement hors de Villaz ou de Nâves.



BIBLIOTHÈQUE, DU CHANGEMENT DANS L'AIR...

Chaque semaine, la bibliothèque accueille de nouveaux lecteurs, en particulier les familles arrivant sur la commune avec de jeunes enfants. Cela semble être, pour beaucoup, un

réflexe fort réjouissant !

Passé une certaine taille, une bibliothèque ne peut fonctionner qu'avec la bonne volonté d'une équipe de bénévoles car c'est un équipement relevant du service public qui nécessite aussi du professionnalisme. En attendant la concrétisation de ce poste, et pour ne pas mettre la bibliothèque en péril, nous avons pris la difficile décision de nous recentrer sur la gestion du fonds, des prêts et de l'accueil aux lecteurs et donc d'arrêter les animations, dont la grainothèque, l'accueil scolaire... Loin de démobiliser l'équipe de bénévoles, l'arrivée de la personne salariée, annoncée au plus tard en septembre, permettra de reprendre les animations, de proposer des plages d'ouverture plus grandes, notamment en soirée. Tout cela pour un meilleur service... au public !



Ranger, encore et toujours pour que vous trouviez facilement Le livre que vous cherchez !

L'ÉCHO DU PARMELAN

La batterie-fanfare "l'Echo du Parmelan" était présente pour accompagner le défilé dans le village lors du Carnaval de Poisy le samedi 16 mars pour un défilé dans le village et celui de Nâves le samedi 23 mars. Elle prépare également une sortie à Thorens-Glières, le samedi 6 avril à 12h pour la cérémonie qui suivra l'Assemblée Générale de l'Ordre National du Mérite. A très bientôt



AEL - ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'Association Ecole et Loisirs signe un partenariat avec la FOL 74 !

L'AEL vient de signer une convention de partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques (FOL74) en collaboration avec la Mairie. Après plusieurs mois à chercher des solutions, ce partenariat va simplifier l'organisation et la gestion de l'association.

Tania Girard, actuellement Directrice du centre de loisirs de Villaz, prend la direction globale centre des loisirs et accueil périscolaire ; Anne Claire Langlois (Directrice adjointe) demeure l'interlocutrice en charge de l'accueil périscolaire.

Nous vous communiquerons plus d'informations dans le prochain Villaz et Vous !

Animations et Grand Jeu !

Les enfants poursuivent les activités en lien avec la thématique de l'année : "Villaz éco" (Villaz écologie) et participent aux ateliers zumba. **Le prochain Grand Jeu sera organisé le vendredi 12 avril, réservez dès à présent la date !!**

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter directement au 07 81 86 28 55.
Anne Claire LANGLOIS : 07 81 86 28 55 / planning.ael@gmail.com

LE TENNIS CLUB DE VILLAZ

Venez taper la balle dans votre club à côté de chez vous !

Il reste des places pour la reprise !! mercredi et mardi/jeudi à partir de 17h

Nouveaux tarifs printemps

(15 mars au 15 Septembre 2019)

Pour jouer tous les jours :

(Licence/Cotisation club)

Adhésion simples : Adulte : 80 € - Enfant : 50 €

Pour jouer tous les jours et progresser :

(Licence/Cotisation club et Cours inclus)

École de tennis

- Mini-tennis (1h/sem.) (4/6 ans) 70 €
- École de tennis (1h/semaine) 100€
- École de tennis adultes Initiation (1h/semaine) 130 €
- Entraînements adultes perf/compétition (1h30/sem.) 170 €

Session de printemps du lundi 18 mars au samedi 29 juin 2019 : soit 13 semaines.

Bonne année 2019 et belle saison tennistique !!

Contact club : tennis.villaz@gmail.com



CONFÉRENCES POUR TOUS

Des conférences vraiment pour tous, avertis ou néophytes, jeunes et seniors.

Pensées pour intéresser un large public, les Conférences pour Tous à Villaz, ont pour ambition de traiter de sujets variés tels que l'économie, l'écologie, l'art...

Organisées dans le cadre du FJEP, elles seront animées par des professionnels capables de mettre leur sujet à la portée de tous. A chaque fois, une petite librairie éphémère proposera quelques livres pour aller plus loin. Elles auront lieu 3 fois par an, un vendredi soir à Villaz.

Nous inaugurons cette initiative par une première conférence sur la monnaie.

Vendredi 17 mai à 20h

Salle du presbytère - Entrée libre

Conférence animée par Jean-Michel Servet, Professeur des Universités ; Membre du comité ayant travaillé à la reconnaissance des monnaies locales en France.

Halte aux cambriolages

la gendarmerie d'Annecy vous met en garde !

« L'arrondissement d'Annecy est attrayant : PROTÉGEZ VOTRE HABITATION comme celle de vos voisins »

Sur l'arrondissement d'Annecy, près de 1000 cambriolages sont constatés chaque année par les services de gendarmerie dans les résidences principales et secondaires. Les maisons isolées, les résidences secondaires et les zones pavillonnaires sont les plus concernées et favorisent l'action des cambrioleurs.

1 - Je prévois

J'équipe mon domicile d'une alarme, de détecteurs de présence ou de vidéo surveillance et je prévois des barreaux derrière chaque accès.

Je protège mon domicile lorsque je m'absente ou que je dors (tous les accès fermés à double tour, pas de clef sur place, alarme activée, courrier retiré de la boîte aux lettres chaque jour ou acheminé sur lieu de villégiature, présence

simulée par lumière ou volets ouverts, aucun message d'absence sur répondeur et renvoi d'appel privilégié, pas d'échelle, échafaudage ou outils à disposition des malfaiteurs pour faciliter leur intrusion).

J'alerte la gendarmerie de mes départs dans le cadre de l'opération tranquillité vacances en me déplaçant à la brigade.

Je renforce les liens avec mes voisins, je les alerte de mes départs et surveille en retour leur domicile lorsqu'ils sont absents.

J'inventorie mes biens les plus précieux (bijoux, multimédia, etc) que je photographie pour faciliter une prise en compte de l'assurance.

Je sécurise mes biens (coffre-fort dissimulé de toute vue, biens mis au coffre dans une banque ou remis à une personne de confiance), je ne conserve jamais de fortes sommes en espèce, je n'inscris jamais mes nom et adresse sur un trousseau de clefs.

2 - Je réagis

Je préviens la gendarmerie en composant le

17 si je constate quelque chose de suspect (passages réguliers de véhicules ou individus suspects, démarchage à domicile, repérage, signes distinctifs sur les accès ou boîtes aux lettres, appels téléphoniques suspects...).

Si néanmoins, je suis victime d'un cambriolage, je contacte immédiatement les gendarmes en composant le 17.

Je conserve les lieux en l'état sans rien toucher pour que les enquêteurs prélèvent les traces et indices qui pourront confondre les auteurs.

INSCRIPTION ÉCOLE RENTRÉE 2019-2020

Inscription en mairie jusqu'au le 5 avril 2019 avec justificatif de domicile et livret de famille. La fiche d'inscription est à télécharger sur le site de la mairie.

La finalisation de l'inscription se fera ensuite à l'école primaire sur rendez-vous avec Mme Joëlle Rodrigue (directrice) entre le 1^{er} et le 12 avril 2019.

Elle est joignable au 04 50 60 63 51 ou 06 81 58 16 04. Merci de vous présenter avec le carnet de santé de votre enfant, certificat de radiation si besoin, ainsi que du jugement de divorce pour les personnes concernées.

Les événements de votre village

Samedi 6 avril

APE : La Boum des enfants - Salle des fêtes

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie se déroulera le mercredi 8 mai 2018 à 10h30 devant le monument aux morts de Villaz. Rassemblement à 10h15 sur la place de la Mairie.

Les enfants, leurs parents, les enseignants, la population et les anciens combattants sont invités à participer à cette

manifestation. Rassemblons-nous, nombreux pour commémorer la victoire de la seconde guerre mondiale et honorer la mémoire des victimes. Le verre de l'amitié vous sera offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie.

Vendredi 17 mai

Conférence pour Tous à Villaz : Les mystères de la monnaie
Salle du presbytère - 20h entrée libre

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

5 avril 18h	10 mai 18h
26 avril 18h	24 mai 18h

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, jeudi et vendredi :
8h30-11h / 14h-16h30
Mardi :
8h30-11h / 16h-18h30
Fermeture le mercredi

Tél : 04 50 60 61 64
Courriel : contact@villaz.fr

